MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Montlhéry

Autres communes :

R500

Appellation : Bornes à fleurs de lys n° 13 et 14

Monument(s)

Appellation : Bornes à fleurs de lys n° 13 et 14

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/03/1934

Étendue de la protection : Bornes à fleurs de lys n° 13 et 14 : inscription par arrêté du 22 mars 1934

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.